



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :
égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Singapore Council of Women's Organisations, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

En tant que conseil national de coordination de 60 organisations de femmes, le Singapore Council of Women's Organisations, organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, attire l'attention de la Commission de la condition de la femme sur deux difficultés rencontrées par les femmes dans l'économie relativement avancée de Singapour : la protection sociale des femmes âgées et la participation des femmes à la prise de décisions.

Protection sociale des femmes âgées

Singapour est confrontée à un vieillissement important de sa population. Les femmes âgées sont davantage susceptibles de vivre dans la pauvreté à Singapour en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, de la hausse des frais médicaux, de l'inadéquation des soins de santé et de la faiblesse/l'absence des régimes d'épargne-retraite. Selon les conclusions de l'enquête nationale de 2011 sur les personnes âgées, 14 % des femmes âgées de 65 à 74 ans et 21,8 % des personnes âgées de 75 ans ou plus avaient un revenu mensuel inférieur à 500 dollars singapouriens (contre 9,1 % et 19 % des hommes dans ces tranches d'âge).

Si la plupart des femmes âgées de Singapour sont soutenues financièrement par leurs enfants et leurs petits-enfants, les femmes sans enfant se retrouvent dans une situation plus vulnérable et sont davantage susceptibles de demander de l'aide à l'assistance publique.

L'enquête générale sur les ménages effectuée en 2015 par le département de statistique de Singapour révélait que 68,6 % des femmes âgées de 65 ans et plus (contre 31,4 % des hommes de la même tranche d'âge) sont soutenues financièrement par leurs enfants au lieu de dépendre des revenus de leur emploi/commerciaux/de location, etc. De la même façon, selon l'enquête nationale de 2011 sur les personnes âgées, 74,9 % des femmes interrogées âgées de 55 ans et plus citaient les transferts de revenus effectués par leurs enfants comme étant l'une de leurs principales sources de revenus. Toutefois, en raison d'une augmentation du célibat et de l'infécondité, ainsi que de l'accroissement des taux de divorce et de séparation, un nombre croissant de Singapouriennes n'ont aucun membre de la famille vers qui se tourner pour demander une aide financière. En outre, même quand les femmes ont des enfants ou d'autres membres de la famille à qui s'adresser, ils ne sont pas toujours désireux ou capables de leur venir en aide. En 2014, plus de 200 parents se sont adressés au Commissaire pour l'entretien des parents en vue d'obtenir le versement d'une aide financière de la part de leurs enfants, qui la leur refusaient.

À Singapour, faute de régime de pension retraite minimale financé par l'État, les travailleurs sont tributaires du Fonds central de prévoyance pour le financement de leur retraite. Cependant, comme le Fonds central de prévoyance est principalement financé par les cotisations des employeurs et des salariés, les femmes âgées, qui sont les plus susceptibles d'avoir été mères au foyer ou travailleuses du secteur non structuré, sont défavorisées et touchent des revenus faibles ou nuls. En 2015, à Singapour, 44,1 % des femmes âgées de 55 à 64 ans n'avaient pas d'emploi. Elles citaient le plus fréquemment les responsabilités familiales (tâches ménagères, garde des enfants et soins à des membres de la

famille/des proches) (41 %) comme étant la principale raison de leur non-participation au marché de l'emploi.

Néanmoins, même quand elles bénéficient d'un emploi rémunéré, les femmes continuent d'être reléguées à des postes moins bien payés, ce qui se traduit par des cotisations nettement plus basses au Fonds central de prévoyance et, à terme, par des pensions de retraite inadaptées. Selon la note d'orientation de l'International Longevity Centre de Singapour publiée en 2015, 70 % des femmes de 60 à 69 ans touchaient en 2013 un revenu mensuel brut de 2 000 dollars ou moins (sans compter les cotisations au Fonds central de prévoyance), contre 50,9 % des hommes. En conséquence, le montant moyen des cotisations d'une femme au Fonds central de prévoyance (68 000 dollars) reste nettement inférieur à celui d'un homme (78 000 dollars).

Recommandations

À Singapour, l'accent a toujours été mis sur le noyau familial en tant que premier recours en matière d'aide. Mais la réalité est que les formats familiaux évoluent, le nombre de ménages d'une personne et de ménages dirigés par une femme ayant augmenté. Singapour doit veiller à ce que tous les formats familiaux soient pris en compte et à ce que les familles ne soient pas considérées comme le seul dispositif de soutien financier. En outre, la responsabilité des soins ne doit pas revenir exclusivement aux femmes, qui sont ainsi contraintes de réduire leur participation au marché de l'emploi, de toucher des revenus plus bas et d'épargner moins d'argent en vue de leur retraite. La culture du travail non rémunéré pour la garde d'enfants et pour la prise en charge des personnes âgées et des malades par les membres féminins de la famille doit être revue à la lumière de la valeur de ces activités fondamentales. Sur le plan de la rémunération, elles peuvent être comparées, au minimum, avec les prestations de soins effectuées à domicile par des étrangers.

En outre, si nous nous félicitons de la mise en place récente du programme Silver Support (Examen périodique universel de 2015), qui vise à aider les femmes âgées n'ayant pas eu la possibilité d'accumuler de l'épargne-retraite et ne disposant pas d'un soutien familial, nous sommes préoccupés par les critères d'éligibilité, qui portent sur les salaires de toute la carrière, le type de logement et le degré de soutien familial. Ces paramètres pourraient exclure de nombreuses femmes qui ont besoin d'aide.

Nous nous félicitons que le gouvernement de Singapour ait fait part de son intention de promulguer une loi sur les adultes vulnérables en 2016. Toutefois, nous souhaiterions que soient examinées des initiatives pour une plus grande autonomisation des femmes âgées et non de simples mesures d'intervention destinées à assister les femmes vulnérables.

Participation des femmes à la prise de décisions

Alors que les femmes occupent plus de 60,4 % des postes de travail en 2015 et disposent des mêmes opportunités que les hommes en matière d'éducation, elles sont encore sous-représentées au sommet du gouvernement et des entreprises à Singapour.

Le parlement de Singapour compte actuellement 25,3 % de femmes, soit un pourcentage inférieur aux 30 % recommandés par la Convention sur l'élimination

de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par le gouvernement de Singapour il y a 21 ans. Sur la base des résultats des élections générales de 2015, Singapour se classe au 69^e rang sur 190 pays en ce qui concerne les statistiques de l'Union interparlementaire sur la représentation des femmes au Parlement. En dépit de la nomination de Mme Grace Fu, première femme à la tête d'un ministère, consécutive aux élections de 2015, le nombre de femmes à des postes ministériels reste faible, avec une seule femme pour 18 hommes.

En outre, le pourcentage de femmes occupant des postes au Conseil des ministres est passé de 18,8 % lors des élections de 2011 à 13,5 % à l'heure actuelle, avec seulement 5 femmes sur 37 postes.

Tel que le gouvernement de Singapour l'a reconnu en 2015, dans le rapport de son examen périodique universel, la représentation des femmes aux niveaux de responsabilité les plus élevés des entreprises peut être encore améliorée. Aujourd'hui, avec un faible pourcentage de postes détenus par les femmes au sein des conseils d'administration, Singapour accuse un retard considérable sur les autres pays industrialisés. Selon le rapport Korn Ferry Diversity Scoreboard 2016 – Building Diversity in Asia Pacific Boardrooms –, publié récemment, les femmes occupent à l'heure actuelle seulement 7,7 % des sièges des Conseils d'administration au sein du top 100 des sociétés cotées à Singapour. Malgré une légère hausse de la représentation féminine dans le pays ces dernières années (0,3 % en 2013), Singapour demeure à la traîne par rapport aux autres pays de la région et affiche des pourcentages de moitié inférieurs à ceux de l'Union Européenne, des États-Unis et de l'Australie.

Recommandations

En raison de la faible représentation des femmes dans les postes décisionnels, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes n'a cessé d'exhorter le gouvernement de Singapour à envisager l'application de mesures temporaires spéciales, sous diverses formes, dans les domaines où les femmes sont sous-représentées ou défavorisées, et d'allouer des ressources supplémentaires, le cas échéant, pour accélérer la promotion de la femme. Le Comité a également encouragé le gouvernement de Singapour à adopter des lois et des politiques visant à promouvoir la participation pleine et égale des femmes à la prise de décisions dans tous les domaines de la vie publique, politique et professionnelle.

D'autres actions possibles permettant d'améliorer la représentation des femmes dans la vie publique pourraient inclure l'amélioration du suivi des candidats éventuels et de leurs motivations, et la demande d'explications aux entreprises aux et organisations ne privilégiant pas la diversité dans leur choix, voire l'établissement de quotas dans la sélection des candidats et le lancement d'une campagne gouvernementale visant à améliorer la représentation des femmes. Le Singapore Council of Women's Organisations souhaiterait également que le gouvernement de Singapour s'attaque aux stéréotypes (par exemple, l'inclusion de questions relatives aux femmes dans les programmes d'enseignement primaire, secondaire et supérieur) et remette en question les postulats sur la culture et l'organisation des activités non rémunérées, comme la garde d'enfants ou les soins, qui empêchent généralement les femmes de réaliser pleinement leur potentiel.